

PREMIER PRINCIPE

La reconnaissance de la place prépondérante du parent comme premier responsable de l'éducation de son enfant

Principaux facteurs de protection à mettre en place

Adopter en tout temps des attitudes positives envers les parents.

Développer et entretenir des relations de collaboration avec les parents.

Associer les parents lors de l'organisation de certaines activités de transition.

Informers les parents des services disponibles à l'école.

Facteur
en place

Facteur à
développer

Qu'est-ce qu'il nous faut développer?

Des exemples de pratiques efficaces

Inviter fréquemment les parents à venir participer à diverses activités de transition.

Épauler les parents et leurs enfants pour la rédaction d'un portfolio de transition de l'enfant du service de garde vers l'école (forces – acquis – préférences – mode de fonctionnement) et fournir un modèle de portfolio afin de les soutenir.

Inviter les parents à venir jouer avec leur enfant dans la cour d'école pendant l'été.

Envoyer une lettre de bienvenue et d'information aux parents et traduire le mot « bienvenue » et un résumé du contenu dans la langue maternelle des parents.

Fournir aux parents, lors de l'admission, de la documentation pour les aider à préparer leur enfant à vivre cette transition.

Prévoir des heures d'admission qui tiennent compte de la disponibilité des parents.

Offrir du soutien aux parents lors des démarches liées à l'admission à l'éducation au préscolaire.

Effectuer la première rencontre de parents des élèves du préscolaire lors des journées pédagogiques précédant la rentrée (permet de sécuriser les parents).

Organiser une journée portes ouvertes pendant laquelle les élèves de l'école font faire le tour du proprio aux parents et aux enfants.

Établir des modalités de communication claires avec les parents (utilisation de l'agenda, retour des appels, etc.).